

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 36 (1944)
Heft: 1

Artikel: L'Europe entre l'enclume et le marteau
Autor: Rimensberger, E.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

36^{me} année

Janvier 1944

N° 1

L'Europe entre l'enclume et le marteau

Par *E.-F. Rimensberger.*

I.

Situons le problème.

Rien ne donne une idée plus nette et plus brutale de l'évolution générale en Europe que les déclarations faites par quelques personnalités dirigeantes au cours des deux dernières années. Le 4 octobre 1942, Göring, avec le franc-parler qui lui est coutumier, a exposé au Sportpalast de Berlin ses conceptions de l'Europe de demain:

« Les territoires de l'Est doivent être organisés. Les Russes ont tout brûlé. Nous reconstruirons tout: les abattoirs, les fabriques de confitures, de cakes, de nouilles. Ce pays ne manque de rien; il y règne une abondance d'œufs, de beurre, de farine que nous avons peine à concevoir. Ces biens, nous devons les transformer sur place. J'espère que les colis commenceront à affluer l'an prochain. *Nous avons pris aux Russes leurs meilleurs territoires. Nos plans étaient prêts, nous avons pris ce qu'il nous semblait opportun de prendre.* »

Et Goebbels de surenchérir sur le même ton. Après avoir monnayé pendant des années l'argument — juste en soi — selon lequel tous les malheurs de l'histoire universelle procèdent de l'opposition entre possédants et dépossédés, il a changé de registre, après s'être rassasié s'entend! Avec satisfaction, il a proclamé « que, dans l'intervalle, les dépossédés sont devenus des possédants, alors que les possédants d'hier se muent de plus en plus en expropriés ». En conséquence, les Allemands « sont occupés à digérer ce qu'ils ont avalé ». Mais ce processus de digestion n'aura qu'un temps. On semble avoir quelque peu surestimé la capacité d'absorption de l'estomac allemand. Aujourd'hui que les Russes sont à la frontière polonaise, il semble qu'il soit plus question de vomir que de faire de nouveaux repas. Les « vieillards russes fatigués et les adolescents de 16 ans » que Göring a évoqués en 1943, au jour anniversaire de la prise du pouvoir, ont révélé une capacité de résistance pour le moins étonnante.

Par la suite, les chefs nationaux-socialistes ont adopté un langage qui tient plutôt de l'élégie, où se glissent même des mots d'invite. A l'issue des conversations qu'Hitler et Mussolini ont poursuivies pendant quatre jours en avril 1943, les deux hommes d'Etat ont affirmé encore une fois « les buts communs de l'Axe en vue de la défense de la civilisation occidentale et du droit de chaque nation de se développer librement ». « La victoire des puissances tripartites assurera à l'Europe une paix garantissant la collaboration de tous les peuples sur la base de leurs intérêts communs, de même qu'une répartition équitable des richesses du monde. » Au début de l'offensive allemande du 5 juillet 1943, nous lisons dans l'ordre du jour du fuhrer: « Le coup que les armées allemandes se préparent à porter sera décisif; il décidera de la guerre. *C'est la dernière bataille avant la victoire des armes allemandes.* » Mais l'histoire creuse parfois un fossé profond entre les désirs des hommes et la réalité. Le 24 septembre 1943, les armées russes forcèrent le passage du Dniepr, ce qui n'est pas resté sans effet sur la rhétorique allemande. Et c'est Seyss-Inquart qui déclare à Utrecht: « Nous ne voulons pas d'une Europe sous l'hégémonie allemande. » D'ailleurs, l'attitude adoptée par l'Allemagne envers la Croatie, l'Albanie et le Monténégro après l'effondrement de l'Italie éclaire assez ses conceptions sur la manière de sortir l'Europe de l'état de balkanisation — tendance que l'on peut discuter — que la dernière guerre mondiale a encore aggravé. La politique du Reich à l'égard de ces petits pays a été dictée uniquement par les nécessités du moment et le rapport des forces en présence. La botte du soldat n'a rien eu de plus pressé que d'écraser la noble flamme de l'unification européenne; toutes les mesures annoncées à cet effet ont été abandonnées.

Mais cette année 1943, qui a incité les puissances de l'Axe à traiter avec plus de modestie de la réorganisation de l'Europe, a commencé, dans l'autre camp, par la Conférence de Casablanca, d'où la trompette de la renommée a claironné *urbi et orbi* la fière formule de la « capitulation sans condition ». Cette même année s'est achevée par le fameux discours du maréchal Smuts, dont ont circulé, on le sait, maintes versions tendancieuses. On en connaît aujourd'hui le texte définitif. La France, l'Allemagne et l'Italie seront provisoirement rayées du nombre des grandes puissances. C'est à la Russie qu'il appartiendra d'imposer son hégémonie au continent. « Les autres à terre, elle (l'U. R. S. S.) dominant le continent, sa puissance ne se limitera pas à l'Europe; elle sera d'autant plus forte que les Alliés auront réduit le Japon, c'est-à-dire toute opposition et tout contrepoids susceptible d'exister en Extrême-Orient. »

« La neutralité, a déclaré Smuts, est dévaluée: elle est morte. » En dehors de l'Europe, il n'est plus qu'une seule puissance mondiale: les Etats-Unis. Prise entre ces deux nations qui dominent le monde, la Grande-Bretagne n'est plus qu'un « partenaire ».

« Riche de gloire et d'honneur », elle doit s'efforcer de renforcer sa puissance « en collaboration avec les petites démocraties de l'Europe occidentale » afin de s'assurer, de cette manière, une modeste place entre ces deux brillants soleils.

Le discours de Smuts a jeté un grand trouble. Et pourtant, le ton ne nous en est pas inconnu. Dans notre article « Et après la guerre ? » paru dans la *Revue syndicale* de juin 1942, nous avons attiré l'attention sur ces possibilités. Mais comme à ce moment on était encore fort loin d'entrevoir la fin de la guerre, ces constatations n'ont pas fait grande impression. Aujourd'hui — bien qu'un peu tard — elles semblent alarmantes. Les déclarations de Smuts n'ont plu à personne (sauf peut-être à Staline, qu'elles n'ont d'ailleurs pas tiré de son mutisme) ; les Anglais tout particulièrement les ont assez mal accueillies, ce qui se conçoit aisément. La plupart du temps, et c'est là l'ironie des choses, les discours qui ne plaisent à personne contiennent une parcelle de vérité. C'est probablement le cas pour le discours de Smuts, à la condition naturellement d'avoir le courage de voir les choses comme elles sont. Quoi qu'il en soit, il exprime une réalité dont les Européens devraient progressivement prendre conscience :

L'Europe est placée aujourd'hui entre l'enclume et le marteau. Cependant, nous ignorons qui jouera finalement le rôle de l'enclume et celui du marteau, à moins que l'Europe ne devienne son propre forgeron, qu'à l'ultime instant elle prenne conscience d'elle-même, qu'elle se décide, de son plein gré, à devenir un tout homogène, un bloc solide, trempé au feu de la guerre et trop dur pour le marteau et l'enclume.

II.

La réalité.

Il y a une année encore, nous nous serions contenté de commenter les déclarations plus ou moins officieuses des hommes d'Etat alliés sur l'attitude future des nations unies en cas de victoire. La situation n'est plus la même. Nous pouvons procéder selon la méthode empirique. En nous appuyant sur des cas concrets, nous pouvons vérifier de quelle manière les nations unies se comportent ou entendent le faire dans les territoires qu'elles ont occupés ou qu'elles occuperont. Si nos considérations sont avant tout *politiques*, c'est parce que nous ignorons pour ainsi dire encore tout ou presque tout des intentions des Alliés sur le plan économique ; à ce sujet, ils observent la plus grande discrétion. D'ailleurs, l'avenir économique dépend dans une large mesure d'éléments politiques et inversement. L'état d'insécurité politique qui a régné entre les deux guerres a démontré de la manière la plus nette que la stabilité et la prospérité économiques ne sont pas possibles sans une organisation politique. Les événements politiques permettent donc de faire avec

assez de précision le point dans le domaine économique et d'y déceler les tendances probables. Malheureusement, les événements politiques enregistrés l'an dernier dans les territoires occupés après les débarquements alliés n'autorisent pas le moindre optimisme.

La preuve en a tout d'abord été faite en Afrique du Nord française puis en Italie. Il s'agit aujourd'hui, pour les Alliés, de prendre position en face du sort futur de la Yougoslavie, de la Pologne, de la Grèce, etc. Disons que la volonté et les espoirs des puissances occupantes, d'autant plus qu'elles sont démocratiques, ne sont pas seules à jouer un rôle; il faut également tenir compte de l'attitude des pays libérés.

France.

Personne ne s'avisera de prétendre que la tragi-comédie, dont la mort de Darlan clôt le dernier acte, constituait un prologue encourageant. La Grande-Bretagne a laissé les États-Unis prendre les initiatives. Quant au Comité français de libération, il a donné l'image d'un organisme déchiré par les luttes intestines. D'une part, il a dû tolérer dans son sein des gens que, dans le jargon d'un monde qui tend à tout simplifier, on a coutume de qualifier de traîtres; de l'autre, autant que ses actes législatifs permettent d'en juger, il a fait table rase du passé immédiat avec la même fureur simplificatrice.

Bien que le mot de liberté sonne agréablement aux oreilles après un dur et long esclavage, le comité a peut-être considéré les choses d'une façon par trop sommaire en « s'engageant solennellement à restaurer toutes les libertés françaises, les lois de la République et du régime républicain » et en promettant « d'anéantir radicalement le régime d'arbitraire imposé au pays ». Et pourtant, tous ceux qui ont suivi les événements de France pendant les dix années qui ont précédé la débâcle sont tentés de penser que cette catastrophe est due pour une bonne part à un abus des libertés, abus qui, on le sait, peut aboutir au même arbitraire qu'un régime de dictature. Il se pourrait bien que ces libertés que l'on veut restaurer dans leur intégrité finissent par perpétuer ce « régime d'arbitraire » auquel on veut mettre fin.

Quant aux occupants anglo-saxons, ils en sont restés, en Afrique du Nord, à ces demi-mesures, plus souvent nuisibles qu'utiles. Sur des *points essentiels*, on a refusé d'accorder au Comité de libération l'autorité qui lui aurait assuré le prestige nécessaire dans l'intérêt de tous; en revanche, cette autorité lui a été reconnue pour des questions nettement moins importantes; cette distinction a empêché les Alliés de procéder avec conséquence dans les questions décisives. Ce n'est qu'à la fin de 1942 seulement que les Anglo-Saxons ont reconnu le comité comme administrateur des territoires français d'outre-mer. Mais cela ne voulait pas dire qu'il était reconnu comme gouvernement français. Dans leurs notes à de Gaulle, les gouvernements britannique et américain, agissant séparément,

évoquent le principe de la « responsabilité collective ». La Grande-Bretagne précise qu'elle doit « se réserver le droit, en contact avec le comité, d'examiner, dans tous les cas particuliers, les possibilités d'application de ce principe ». De même, la note américaine précise que la mesure dans laquelle le comité désire administrer ou défendre les intérêts français « peut faire l'objet, dans chaque cas d'espèce, d'un examen particulier ».

Le récent conflit du Liban a rendu très sensibles ces clauses limitatives. Puissance coloniale morigénant la France « protectrice du Levant », la Grande-Bretagne faisait songer à la parabole de la paille et de la poutre. Que la France se sente mise en état d'infériorité dans des questions vitales pour elle, on l'a bien vu à propos de la Conférence de Moscou et de l'examen de la question méditerranéenne.

Italie.

Lors du débarquement en Italie, les Alliés ont proclamé avec intransigeance la formule de la « capitulation sans condition », et cela aussi longtemps qu'il le fallait pour laisser échapper tous les avantages qu'une attitude plus conciliante aurait permise au début. Ultérieurement, les Alliés renoncèrent à cette formule précisément au moment où elle aurait permis de faire une politique intérieure conséquente, si bien que le 21 septembre 1943, dans son message au peuple italien, Badoglio pouvait dire: « N'oubliez pas que la notion de capitulation sans condition est dépassée par les événements et qu'elle n'est plus applicable à la situation nouvelle. »

Malgré la publicité donnée à « la punition systématique des criminels de guerre », Badoglio — qui, selon les critères alliés, pourrait être sans aucun doute considéré comme l'un d'eux — est resté au pouvoir. En dépit des vœux et des résolutions du comité italien de libération — au sein duquel siègent les délégués de tous les partis représentatifs — le roi n'a pas encore abdiqué. Le vote de méfiance du comité à l'adresse de Badoglio est resté sans suite.

En Italie occupée également, la volonté de liberté s'est heurtée à la réalité. Certes, « la liberté est devenue le mot d'ordre de tous les partis », certes, « toutes les institutions du fascisme doivent être anéanties »; mais de cette volonté, il n'est pas encore sorti un nouveau régime. Bien que la révolution, considérée du point de vue politique, doive être radicale et qu'elle ait encore, comme on dit, « bien du pain sur la planche » (liquidation de la grande propriété foncière, instauration d'une démocratie vraiment viable), cela ne veut cependant pas dire qu'il faille faire table rase de toutes les institutions du régime précédent; ce faisant, *on détruirait en même temps, sur le plan économique, d'utiles et raisonnables institutions pour lesquelles la classe ouvrière a lutté pendant des dizaines d'années* et que le fascisme — obéissant à la nécessité — a maintenues et parfois même développées. Il n'est pas dans l'intérêt de la classe ouvrière italienne de restaurer, sous

l'égide des Croce et des Sforza, c'est-à-dire d'un Risorgimento dépassé par les événements, le libéralisme d'ancienne observance. La restauration scrupuleuse, par Badoglio, du régime et de la démocratie préfascistes — facilitée par l'interdiction de créer de nouveaux partis — n'est pas une mesure d'ordre, *pour la simple raison que ce régime était en grande partie un état de désordre et ne méritait pas le nom de démocratie; la véritable formule de la démocratie doit être encore trouvée; cette constatation vaut pour d'autres pays aussi, et même pour toutes les démocraties d'aujourd'hui.*

Yougoslavie.

Le cas de la Yougoslavie fait ressortir tout particulièrement l'opportuniste, l'empirisme et l'instabilité de la politique des nations unies. On a oublié les jours de 1941 où elles saluaient avec enthousiasme les patriotes yougoslaves qui avaient renversé le gouvernement Zwetkowitz, créant ainsi dans les Balkans un centre de résistance contre l'Axe et les conditions de l'action actuelle des partisans. Le roi de Yougoslavie, dont les mérites — du point de vue des nations unies — sont évidents, ne semblent pas jouir de la faveur accordée autrefois bien à tort au monarque italien (et dont on semble prêt à faire bénéficier, tout aussi inopportunistement, l'empereur du Japon). Tout se passe comme si l'on voulait mettre le roi Pierre en face d'un fait accompli. Tito est aujourd'hui l'atout; et pourtant, parmi ses partisans, on trouverait nombre de gens qui ont participé, en 1941, à l'un des plus horribles crimes de cette guerre: l'assassinat de milliers de Serbes en Bosnie.

Quoi qu'il en soit, la situation yougoslave, parce que personne ne veut y mettre ordre et parce que chacun tente de miser sur toutes les cartes en présence, est si confuse que l'on peut parler d'un chaos yougoslave. Tant dans le pays qu'à l'étranger, il n'est plus possible de distinguer les amis des ennemis; chacun tient l'autre pour un traître. C'est la lutte de tous contre tous.

*

Et parce que l'on souhaite tout le bien possible aux Yougoslaves et aux autres peuples opprimés, comme aussi aux Anglais (la Grande-Bretagne a fait toutes sortes d'expériences dans ce domaine), on songe invinciblement à la guerre de libération des Grecs au début du siècle dernier, à ces luttes qui ont tenu toute l'Europe en haleine et qui ont soulevé tant d'enthousiasme. Nous connaissons mieux aujourd'hui les événements d'alors, qui ont eu souvent un caractère plus tragi-comique qu'héroïque ou idéaliste. L'Angleterre, la puissance qui a le plus contribué à la libération hellénique, a joué, pour commencer, plus sur l'échiquier politique que sur l'échiquier militaire. Elle envoya en Grèce un colonel pour lequel fonder des journaux et doter le pays d'une constitution libérale — livrée toute faite par Bentham — était une occupation

plus importante que de faire la guerre; pour parer à sa carence, il fallut que le poète Byron s'improvisât stratège, ce qui lui valut bien des déceptions, son argent important davantage aux chefs des clans rivaux de partisans que la lutte pour la liberté. Quant au colonel Napier, qui voulait participer à la lutte comme militaire — uniquement comme militaire — il n'était pas *persona grata* auprès des idéalistes du comité londonien de libération, en particulier à la suite d'une déclaration que lui avait inspirée le bon sens et les nécessités stratégiques: « Le gouvernement hellénique n'a pas à s'occuper de questions constitutionnelles aussi longtemps qu'il y aura encore un soldat turc en Europe. »

La Grande-Bretagne d'aujourd'hui semble tomber dans l'autre extrême. Elle ne s'occupe guère des aspirations politiques des peuples; elle les laisse — et l'Italie en est le plus triste exemple — « mijoter dans leur jus ». *Mais qu'advient-il, si cette attitude devait être maintenue, de l'ordre européen de demain? L'Europe, elle aussi, doit-elle mijoter dans son jus? Et la nocivité de cette sauce sera-t-elle adoucie tout au plus en recourant à la vieille recette — toujours inefficace jusqu'à aujourd'hui — de l'« équilibre européen »?*

L'une des dernières publications de la Société des Nations déclare sans ambage qu'une reprise du commerce mondial n'est pas possible tant que l'on n'aura pas pris des mesures efficaces pour stabiliser la situation politique. *Les exemples que nous venons d'exposer ne sont pas très prometteurs.*

Nous n'ignorons pas que les nécessités de la conduite de la guerre passent avant la philosophie et la politique; *pourtant nous nous demandons avec anxiété si le fait d'éviter, consciemment ou inconsciemment, les solutions politiques nettes, les solutions qui s'imposeront un jour ou l'autre, on ne neutralise pas en même temps les forces capables de contribuer efficacement à la conduite de la guerre (comme c'est par exemple le cas chez les partisans yougoslaves).*

Mais pour agir autrement qu'ils ne le font, pour aborder les problèmes de face, il faudrait aussi que les hommes d'Etat des grandes puissances *veillent sincèrement ce monde nouveau, ce qui n'est certainement pas le cas.* Cela ressort assez nettement, en Grande-Bretagne, de l'attitude adoptée à l'égard des problèmes intérieurs. Sir William Beveridge, dont pour un peu, à l'heure du danger, on aurait fait un héros national et le sauveur du monde, doit aujourd'hui défendre ses idées contre des gens qui lui arrivent à peine à la cheville et même craindre d'être ridicule, bien qu'il ne soit pas socialiste. Dernièrement, Morisson, ministre de l'Intérieur et socialiste très modéré, a dû répondre au Parlement à des questions dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles étaient impertinentes. Churchill, qui prit son parti en louant ses capacités, se vit cependant obligé de lâcher du lest pour calmer les esprits et de déclarer qu'il « avait été toute sa vie un adversaire du socia-

lisme ». Bien qu'il ait été autrefois membre de la Fédération des maçons, nous ne lui en voudrions pas. Il est probable que s'il avait été socialiste, il ne serait pas à la place qu'il occupe de plein droit et où il fait l'admiration du monde. L'histoire universelle ne s'arrête jamais et il est encore beaucoup d'hommes qui, dans le court laps de temps qui leur est dévolu sur cette terre, deviendront encore socialistes — s'ils ne le sont pas déjà.

III.

De Moscou à l'Atlantique.

La dure réalité étant difficile à maîtriser et les « nécessités inéluctables de la guerre » exigeant de nombreuses concessions, nous jeterons un coup d'œil sur les programmes établis et les déclarations faites en vue de l'avenir, ce qui donnera plus de liberté à notre imagination.

La série de ces plans d'avenir a été ouverte par la Charte de l'Atlantique du 14 août 1941; elle se borne, nous le répétons, à formuler des principes généraux. Dans l'intervalle, son importance s'est accrue par l'adhésion du gouvernement de Moscou, qui s'est donc rallié aux vœux des puissances signataires, à savoir que « tous ceux qui en ont été dépouillés doivent être remis en possession de leurs droits souverains et d'un gouvernement autonome ». Évidemment, la Conférence de l'Atlantique a eu lieu en pleine mer, ce qui explique peut-être pourquoi ses principes sont parfois un peu... instables.

« It's a long way to Tiperrary. » Oui, le chemin a été long des flots de l'Atlantique à

Moscou.

Et ils étaient nombreux, les hommes de bonne volonté qui craignaient que jamais ce chemin n'y aboutît jamais. Pourtant, lorsque s'est réunie la Conférence de Moscou, la tension a été moins grande qu'on ne l'avait craint. Chacun savait qu'au Kremlin on marche non pas sur le plancher mouvant d'un navire balancé par les flots, mais sur le terrain solide des dures réalités et qu'en conséquence il fallait s'attendre à des déclarations moins sensationnelles qu'à l'issue de la Conférence de l'Atlantique. Ce qui a fait l'intérêt des entretiens de Moscou, ce sont avant tout les décisions qui n'ont pas été prises. Les formules de la « sécurité collective », de l'« organisation générale sur la base de l'égalité entre tous les peuples amis de la paix », de la « réglementation des armements après la guerre » et de la « punition rigoureuse des criminels de guerre », c'était la musique déjà tant de fois entendue. La seule décision nouvelle a été celle de restaurer l'indépendance de l'Autriche. Elle crée en quelque sorte la ligne de démarcation des territoires au sujet desquels l'U. R. S. S. consent à discuter avec ses amis d'aujourd'hui. Quant aux pays situés à l'est de cette ligne, la Tchécoslovaquie, la

Pologne, les Etats baltes, la Finlande, etc., ils sont une chasse gardée de la Russie (ce qui confirme le pacte russo-tchèque signé depuis lors).

Staline pouvait se déclarer satisfait de la décision relative à

l'Autriche;

en effet, elle a semé l'inquiétude, soulevé des appréhensions dont il ne pourra que profiter. Mais pourquoi fallait-il que ce fût précisément l'Autriche? Un Etat dont la majorité des habitants, en 1919 déjà, ne voulaient pas l'indépendance, un pays dont quelques-uns des hommes d'Etat d'alors craignaient qu'il ne portât déjà en lui les germes d'une nouvelle guerre mondiale. Cette décision a si fortement inquiété un grand journal britannique, l'*Observer*, qu'il a consacré récemment un article aux possibilités économiques de l'Autriche. Comme on le sait, son équilibre économique a été détruit en même temps que la Monarchie austro-hongroise. Le journal anglais reconnaît que l'économie autrichienne, très développée, constitue un actif européen et non pas autrichien. « La solution du problème suppose un état-major économique européen. » Mais un état-major ne suffit pas, encore faut-il que l'économie européenne elle-même constitue un ensemble organique. Allons-nous répéter une troisième fois les erreurs qui ont coûté tant de sang?

A la Conférence de Moscou a succédé celle du Caire qui, elle aussi, a abordé un sujet particulièrement malheureux:

le Japon.

Selon la décision de la conférence, ce pays doit être chassé de tous les territoires dont il s'est emparé par la force depuis 1895. Fort bien. Et les puissances qui, depuis 1895, ont agrandi leur domaine colonial en usant des mêmes méthodes?

La justice doit triompher. Nous sommes adversaires du vol à main armée. Mais hélas, comme dans la vie de tous les jours, la punition des coupables ne résout pas les problèmes. Il convient, en effet, de ne pas négliger les causes profondes des crimes, tant collectifs qu'individuels.

Nous nous souvenons, à ce propos, de l'une des conférences de la S. d. N. de 1924. Dans les couloirs, le délégué japonais, de la plus grande politesse en séance plénière, disait à qui voulait l'entendre:

« L'Australie est un continent pour ainsi dire encore désert. Nos îles sont surpeuplées. Nous avons cent quatre-vingts habitants au kilomètre carré et l'Australie à peine un. Malgré cela, le gouvernement australien empêche les Japonais dans le besoin de venir travailler en Australie. La Société des Nations saura-t-elle mettre fin à cette injustice, à cette violation de la solidarité humaine? Non! Si nous adoptons une attitude pacifique, en citant l'Australie devant un tri-

bunal arbitral, son gouvernement peut refuser d'entrer en matière parce que le différend concerne un problème qui, en droit international, relève uniquement de la compétence de l'Australie. Le Pacte de la S. d. N. n'a pas mis fin à la souveraineté nationale. Rien ne peut obliger les pays voisins à absorber l'excédent de population du Japon. Nous n'avons donc pas d'autre solution que la guerre. De ce fait, nous nous attirerons des sanctions que nous ne méritons pas parce que nous souhaitons une solution pacifique. »

Bien que cet incident — comme on disait alors — ait fait l'effet d'un pavé dans la mare aux canards, rien n'a été fait. Les prévisions du délégué nippon se sont réalisées. Allons-nous donc recommencer encore une fois ?

La Conférence du Caire a été suivie par celle de

Téhéran,

qui a examiné avant tout les problèmes stratégiques, c'est-à-dire les opérations propres à anéantir les armées allemandes « en les enveloppant de l'est, du sud et de l'ouest » (et le nord ?). Les chefs des grandes puissances ont promis « une paix assurée par la bonne volonté de l'immense majorité des peuples du monde, d'une paix qui bannira pour de nombreuses générations le spectre de la guerre ». On recommanda « la collaboration active de toutes les nations, grandes et petites, dont les peuples, comme les nôtres, aspirent à vaincre la tyrannie, l'esclavage, l'oppression et l'intolérance ». A tous ces peuples, on a promis la bienvenue dans « la famille mondiale des nations démocratiques ». On leur a garanti « une libre existence », conformément à la « diversité de leurs vœux et à leur conscience nationale ». (Souvenons-nous des déclarations du délégué nippon en 1924 !)

Depuis lors, Moscou a démontré de quelle manière elle conçoit la liberté. Taciturne entre tous, le gouvernement soviétique est peut-être le seul qui sache ce qu'il veut et comment il le veut, qui connaisse exactement sa force et ses possibilités. Et Moscou attache plus d'importance à ces possibilités qu'aux belles phrases. Après avoir signé les protocoles, Moscou définit par la voix de sa radio « le point de vue de la Russie en face du problème de la Fédération des petits États européens ». On a dit qu'il serait prématuré de vouloir grouper dès maintenant les petites nations, que les gouvernements en exil des pays occupés par les Allemands ont perdu le contact nécessaire avec les populations dont, en conséquence, ils n'exprimeraient plus la volonté. On va plus loin encore en disant que même les gouvernements pouvant être créés immédiatement après la guerre dans les territoires actuellement occupés n'auraient pas l'autorité suffisante pour trancher le problème de la fédération.

Du moment que, jusqu'à maintenant, les Alliés ont soutenu les

vieux principes en empêchant les nouveaux de se faire jour, ces constatations sont parfaitement justifiées. Elles correspondent d'ailleurs aux habitudes des Anglais et des Américains; comme ils aiment les us et coutumes démocratiques, ils cherchent les mots les plus onctueux pour préparer les victimes à avaler les pillules amères qui leur sont destinées.

Mais Moscou ne s'en laisse pas imposer. Wendell Willkie en a fait l'expérience, bien qu'il ait écrit sur la Russie l'un des livres les plus flatteurs qui soient. Il a cru qu'en renonçant aux allures diplomatiques et qu'en parlant uniquement d'affaires, il serait possible d'arracher ici et là quelques concessions politiques et territoriales aux Russes. Récemment encore, « en passant », Willkie a abordé la question du statut futur de la Pologne, de la Finlande et des Etats baltes, « pour lesquels il serait encore possible de faire quelque chose ». Sous le titre « Willkie pêche en eau trouble », la *Prawda* a répondu fort vertement :

« Il est temps de se rendre compte que le prétendu problème des Etats baltes est une affaire intérieure russe, dans laquelle Willkie n'a pas à s'immiscer. Ceux qui s'intéressent à cette question doivent tout d'abord respecter la Constitution russe et la volonté exprimée par les républiques baltes lors des votations populaires qui ont eu lieu. Nous saurons défendre notre Constitution; nous l'avons déjà démontré. Quant à la Pologne et à la Finlande — sans parler des Etats baltes — l'U. R. S. S. sait ce qu'elle a à faire; elle n'a pas besoin de l'assistance de Wendell Willkie. »

Ainsi ont évolué les choses sur le long chemin qui va de l'Atlantique à Moscou et à Téhéran. *Et Staline peut ajouter que ses alliés d'aujourd'hui ont tenu le même langage alors qu'ils « tenaient encore le bâton par le bon bout ».*

IV.

Le point de vue de la Société des Nations.

Les travaux préparatoires de la Conférence économique mondiale prévue pour 1933 ont donné à la S. d. N. la dernière occasion de se prononcer, directement et indirectement, sur les problèmes économiques. On nous a alors accusé d'hérésie parce que nous nous étions permis de considérer la conférence comme « la dernière station du libéralisme », ce qui n'était pourtant pas méchant. Nous n'avons jamais méconnu les mérites du libéralisme. Nous voulions simplement dire que la conférence lui offrait *une dernière chance*. Aujourd'hui encore, nous croyons que la liberté des échanges mondiaux serait la meilleure des solutions — mais à la condition de disposer d'une monnaie mondiale et de divers organismes disciplinant cette liberté, à la condition aussi qu'elle soit organisée de bas en haut et non pas de haut en bas. Elle devrait être précédée d'une organisation économique adéquate sur le plan national, la vie politique et culturelle des peuples (dont l'enrichissement — contrairement à ce qui se passe dans l'économie —

procède avant tout de l'élément fédératif) ne devant pas être menacée.

La commission préparatoire de la Conférence économique mondiale de 1933 a conçu très justement — dans un sens libéral évidemment — cette restauration du commerce mondial. *Malheureusement, le moment favorable à cette réalisation était passé depuis longtemps, et aujourd'hui les temps sont moins propices que jamais.* Très logiquement, le rapport des experts était établi sur la notion de liberté: pas de réglementation raisonnable des prix sans libre-échange, pas de libre-échange sans une monnaie libre et sans une libre circulation des devises et des capitaux, pas de libre circulation des capitaux sans économie libre, pas d'économie libre sans une libre calculation des prix de revient, pas de libre calculation des prix de revient — et les experts n'ont pas omis de le laisser entrevoir — sans des salaires fixés librement.

L'an dernier, la délégation de la S. d. N. chargée de l'étude des dépressions économiques a fait des propositions en vue du passage de l'économie de guerre à l'économie de paix. Ces propositions seront suivies d'autres, mais dont nous n'attendrons pas la publication pour examiner le problème. *En effet, il apparaît nettement qu'il ne s'agit pas seulement d'un passage de l'économie de guerre à l'économie de paix, mais bien du passage d'une forme d'organisation économique, d'une société à une autre, c'est-à-dire, dans tous les cas, d'un problème à longue échéance.*

Les auteurs du rapport en sont d'ailleurs conscients. Ils soulignent la nécessité de plans généraux soigneusement étudiés, et cela non seulement pour l'année ou les années qui viennent, mais pour des périodes de cinq à dix ans.

Dans ce rapport, la notion libérale de « liberté » apparaît à peine. Il n'est plus guère question de commerce libre, mais de commerce multilatéral, ce qui élimine de prime abord cet enchaînement de libertés que nous venons de mentionner. Cependant, le commerce multilatéral n'est pas recommandé en opposition au commerce libre; de l'avis des experts, il s'agit de protéger ce dernier des dangers des accords bilatéraux, que les États visant à l'autarcie ont élevé au rang de panacée.

C'est probablement en raison de cette attitude plus réaliste que certains des membres de la délégation ont tenu à déclarer expressément que, bien que d'accord avec le rapport dans son ensemble, ils ne pouvaient, étant donné leur position officielle, s'identifier avec les mesures de détail proposées.

Les autres membres également n'ont pas dépouillé le vieil homme. Le rapport précise à plusieurs reprises que toutes les mesures envisagées visent, en dernière analyse, à une plus grande liberté, car enfin il faut admettre « que les hommes, dans la plupart des pays, entendent maintenir leur droit de travailler ou de ne pas travailler, de choisir telle ou telle occupation, de dépenser leur argent ou d'économiser ». C'est même l'une des libertés essen-

tielles pour lesquelles luttent les Alliés. Ce document ne s'écarte pas du principe de la liberté de fixer les salaires; on y relève que les buts visés doivent être atteints au moyen d'un système social dont l'objet est de sauvegarder la liberté de l'individu. Mais « cette liberté ne peut exister que si l'Etat use de son autorité (Mais que devient alors la liberté? Note de l'auteur.) pour supprimer les tendances monopolisatrices, *du côté des entreprises de production aussi bien que des organisations ouvrières, et assure ainsi la mobilité nécessaire de tous les facteurs de l'activité économique* ». Il semble donc que le consommateur, avec ses sautes d'humeur, reste le roi et l'élément dynamique de l'ordre économique de demain.

Il serait bon d'aller une fois au fond des choses.

Il n'y a pas de consommateurs sans producteurs. Pourtant, parmi ces consommateurs, il en est auxquels tous les droits princiers reconnus à cette catégorie ne servent de rien; et pourquoi? Parce que les agissements d'autres couches de cette même catégorie, en troublant sans cesse, en mettant en danger l'activité économique, privent ces consommateurs de leur emploi, les empêchant d'être des producteurs, c'est-à-dire d'avoir la possibilité de jouer pleinement leur rôle de consommateurs, d'être des consommateurs non pas en puissance, mais en fait. Un ordre social ne méritant ce titre qu'à la condition que chacun puisse être tout à la fois producteur et consommateur, la production et le producteur, la création des moyens nécessaires à la consommation (au sens le plus large du terme) doivent avoir la priorité. Tel est le sens de la formule: du travail et du pain.

Mais laissons ces considérations théoriques pour examiner les mesures pratiques proposées par le rapport. Il donne à entendre que chacune de ces mesures doit faire l'objet d'un plan, que chacune d'elles doit être effectivement appliquée. Les associations syndicales savent qu'un régime économique raisonnable exigera de chacun, même des travailleurs, le renoncement à bien des conceptions commodes, à bien des préjugés faciles issus du libéralisme. Mais à cette alternative: contrainte ou liberté, on peut enlever ce qu'elle peut avoir d'arbitraire si l'on fait en sorte que *l'ordre nécessaire ne soit en aucun cas réalisé sans la participation de tous les intéressés, c'est-à-dire de tous ceux qui seront appelés à s'y soumettre. Cette participation deviendra la pierre philosophale qui transmutera la contrainte inhumaine en un ordre humain procédant de l'entente des parties en présence.* Pour prendre un exemple concret, nous ne partageons pas l'optimisme des auteurs du rapport lorsqu'ils estiment que les hausses désastreuses des prix intervenues après la dernière guerre (et qui ont poussé les capitalistes à développer sans mesure l'appareil de production bien qu'il ait été évident que la conjoncture n'était que temporaire) pourraient être

évitées si l'on parvenait, par une sage publicité, par une propagande bien conçue, à convaincre les détenteurs de capitaux à ne pas investir l'argent gagné ou économisé pendant la guerre. « De nombreux millions d'individus se trouveront, pour la première fois de leur vie, à la tête d'un capital modique, et il faudra essayer de les persuader de conserver ces sommes comme garantie contre le chômage et contre les risques financiers de l'existence. Si le public se laisse convaincre, le succès obtenu pourra être considérable et le bien-être de la collectivité s'en trouvera sensiblement accru. » Les organisations syndicales, tant sur le plan national que sur le plan international, demandent une coordination des organes de commande; elles préconisent la même coordination aux échelons inférieurs. Du fait même de leur existence, les syndicats ont discipliné la liberté, autrefois absolue, de changer d'emploi. Parmi les autres contributions syndicales à l'ordre que nous envisageons, il convient de mentionner leur adhésion à l'idée de la communauté professionnelle, de la communauté d'industrie et d'entreprise, aux contrats collectifs, au principe de l'applicabilité générale, etc.

Les membres de la délégation qui ont fait des réserves quant au rapport, mais tout en se déclarant d'accord avec ses lignes générales, ne veulent pas prendre la responsabilité des mesures de détail qu'il propose. Nous adoptons l'attitude inverse. L'esprit général qui inspire le rapport, la prudence excessive de ses auteurs, qui reculent devant les décisions qui s'imposent (ils se hasardent tout au plus à dire qu'un organe international de coordination est « désirable », en lui attribuant uniquement un caractère consultatif) ne nous plaît guère; en revanche, le rapport propose nombre de mesures de détail aussi décisives qu'opportunes et raisonnables. On peut même admettre que les experts n'ignorent pas qu'elles exigent des « organes exécutifs », ce qu'ils reconnaissent plus ou moins implicitement dans un passage rédigé avec beaucoup de réticence: « En attirant l'attention sur la nécessité d'un organisme disposant des pouvoirs nécessaires pour l'examen des questions de politique commerciale, nous sommes influencés non seulement par les enseignements des événements récents, mais encore par des considérations qui ont trait à la nature même du commerce international. » Bien que les auteurs du rapport, pour des raisons compréhensibles, se montrent encore fort respectueux des règles traditionnelles qui président au mouvement des capitaux privés, ils laissent cependant entrevoir que, lorsque les intérêts de la collectivité sont en jeu, les gouvernements ont le devoir d'intervenir, par exemple afin de maintenir au niveau le plus bas possible le prix du loyer de l'argent.

En ce qui concerne la *question monétaire*, décisive à tout point de vue — et que nous ne pouvons qu'esquisser en nous réservant de lui consacrer ultérieurement une étude — le rapport l'aborde avec d'autant plus de prudence qu'il entend ne pas empiéter sur les plans britannique et américain. Ces plans appellent d'ailleurs

les mêmes remarques que le rapport de la Société des Nations. Ils contiennent, eux aussi, des propositions raisonnables; malheureusement, leurs possibilités de réalisation sont compromises par l'espoir bien hypothétique d'un retour à la liberté absolue. Cependant, le mécanisme prévu par les plans Keynes et White est conçu avec tant de raffinement que les éléments d'ordre que leur application ne laissera pas de fortifier finiront par s'imposer. En effet, on se tromperait gravement en croyant possible, sous l'empire de la nécessité, de remplacer ou de supprimer provisoirement l'étalon or ou la liberté absolue du mouvement des capitaux, dans l'espoir de les rétablir ultérieurement. Peut-il être encore question d'étalon or lorsque l'on sait que tout l'or extrait pendant un an ne couvre les dépenses de guerre que d'un seul jour et que les réserves mondiales sont à peine suffisantes pour payer les charges d'un trimestre de guerre?

On ne peut pas, comme le fait le rapport entre les lignes, laisser entendre ici la nécessité de renoncer à certains droits souverains tout en suggérant, d'autre part, qu'un commerce extérieur croissant et des initiatives hardies en matière de placement de capitaux sont l'alpha et l'oméga de la philosophie économique. On ne peut pas dire, d'une part, que les gouvernements dont les responsabilités augmentent doivent avoir les pleins pouvoirs correspondants, que le capital et le travail ne sont pas l'affaire privée de certains actionnaires ou syndicats, mais qu'ils remplissent une fonction sociale dans l'intérêt de tous et revendiquer, d'autre part (à propos d'autres problèmes), la liberté absolue du travail et du capital (alors que l'on propose « d'inviter » les ouvriers à travailler dans les industries où la demande est particulièrement forte). On ne peut pas favoriser l'humeur changeante des consommateurs et relever ailleurs la nécessité d'un « contrôle direct de la demande ».

A l'issue du dernier conflit mondial, on était encore fondé à demander un retour au régime d'avant-guerre, parce qu'il méritait encore le nom d'ordre et de système. Nous ne le pouvons plus aujourd'hui parce que le système antérieur à 1939 n'était plus que la caricature d'un ordre.

Mais après cette guerre, le désordre et la capacité de production étant appelés à être incomparablement plus grands qu'à l'issue du dernier conflit (ce qui peut provoquer des effondrements de la production et des prix beaucoup plus graves qu'alors), *notre volonté d'ordre et l'ordre lui-même doivent être incomparablement plus forts.*

Les matières premières et les produits finis, les denrées alimentaires et autres biens de consommation, les prix, les placements, les mouvements des capitaux, les crédits à long et à court terme, le commerce extérieur et les monnaies, en bref tous les éléments dont les fluctuations chaotiques (au cours des dernières vingt années, il n'a pas été rare de voir les prix de produits essentiels tels que

les céréales, le cuivre, le plomb, le sucre, le caoutchouc, etc., baisser ou monter de plusieurs centaines et même de plusieurs milliers de pour-cents en peu de temps) ont provoqué les catastrophes qui ont abouti à celle de 1939, doivent être disciplinés si nous voulons éviter que tous les pays, après un départ peut-être prometteur, ne sombrent dans un irréparable chaos économique.

V.

Et l'Europe?

Les experts chargés de préparer la Conférence économique mondiale de 1933 proposèrent de restaurer la liberté des échanges, de la circulation des capitaux, des devises et de l'or, de mettre fin aux contingentements et aux autres mesures protectionnistes, de pratiquer une politique de crédit plus libérale, etc. En revanche, ils soulignèrent expressément que ces propositions n'étaient applicables que sur le plan international. « Une politique d'interventions timorées est impuissante à surmonter les crises. Les gouvernements doivent étudier des solutions de grande envergure portant sur tous les domaines, les coordonner et les appliquer en commun. » « Sans une telle politique, il sera impossible de réaliser le moindre progrès dans l'un comme dans l'autre domaine (c'est-à-dire économique et financier). »

Ces recommandations, il importe de le rappeler, avaient pour objet le retour à la liberté, un démantèlement général des mesures de contrainte, ce qui était encore possible à ce moment-là, mais ce qui ne l'est plus aujourd'hui; en conséquence, elles s'appliquent d'autant plus aux tâches qui nous attendent, lesquelles consistent à réaliser l'ordre, un ordre quelque peu en contradiction avec nos notions traditionnelles de liberté.

Mais ces réformes, ont-elles des chances d'être appliquées sur le plan international ou, pour commencer, dans le cadre européen?

A part la formule de la Charte de l'Atlantique, collaboration de toutes les nations dans le domaine économique, nous ne voyons aucun signe annonciateur d'une telle politique; aucun plan de collaboration internationale n'a encore été mis sur pied. Les Etats-Unis croient une fois encore que l'abaissement général des barrières douanières proposé par les experts de 1933 peut sauver la situation (dans le domaine monétaire, en revanche, on tend à rétablir les entraves qui, de l'avis de ces experts, risquent d'anéantir tous les avantages assurés sur le plan économique).

En conséquence, Roosevelt a énoncé le principe suivant: « Une nation ne peut bénéficier pleinement de la capacité de production de son industrie et de sa main-d'œuvre que si tous les Etats acceptent de supprimer les barrières qui s'opposent au commerce international, qu'elles abandonnent les méthodes commerciales qui entravent les échanges et renoncent à détourner les courants naturels du commerce mondial. »

Les Etats-Unis savent qu'ils sont en grande partie responsables des deux grandes crises de l'avant-guerre parce qu'ils n'ont pas adapté leur politique commerciale à leur situation de créanciers, parce qu'ils ont fermé leurs frontières en enlevant à leurs débiteurs la seule possibilité qu'ils avaient de s'acquitter de leurs dettes: au moyen de marchandises et de services. Les Etats-Unis ne veulent pas répéter cette erreur, d'autant plus que la situation est encore pire qu'alors; en effet, ils détiennent déjà la presque totalité de l'or qui permettrait de payer ces dettes.

Le monde du commerce et de la finance a accueilli avec satisfaction la formule de Roosevelt. Cette attitude reflète la confiance et l'optimisme d'une nation jeune et vigoureuse. Si toutes les barrières douanières étaient supprimées, l'adage disant que les puissants sont plus puissants encore quand ils sont seuls se trouverait confirmé; et ce seraient — Smuts a raison — l'U. R. S. S. d'un côté et les Etats-Unis de l'autre. C'est pourquoi, lors de l'accord préliminaire conclu en juin 1942 avec les Etats-Unis, puis en adhérant à la Charte de l'Atlantique, le gouvernement de Moscou s'est prononcé nettement pour la suppression des barrières douanières.

La crainte du chômage a été également l'une des raisons qui ont incité les Etats-Unis, à l'issue de la première guerre mondiale, à réduire les importations. Mais que feront-ils demain? Les créances américaines sont nettement plus élevées qu'alors; en conséquence, le marché américain devrait absorber des quantités de marchandises infiniment supérieures. Mais alors comment occuper les vingt-cinq ou trente-cinq millions d'hommes qu'il faudra réintégrer dans le processus de production normal (ouvriers des industries de guerre, démobilisés, etc.)? La liberté apportera-t-elle l'aide nécessaire alors qu'en Europe on envisage la migration d'une trentaine de millions d'hommes dont le pouvoir d'achat sera pendant longtemps quasi insignifiant?

On enfonce des portes ouvertes en disant que l'ordre doit être rétabli pour le moins sur le continent qui a le plus souffert: l'Europe. Par rapport au moyen âge — où l'on pouvait presque parler d'une unité européenne — les progrès énormes des moyens de transport, l'interdépendance de toutes les activités économiques, les espaces ont fondu et le continent est devenu un très petit pays. Et pourtant 14,000 kilomètres de barrières douanières séparent encore les économies nationales. Combien misérable serait notre situation si nos cantons étaient encore séparés par de sombres et infranchissables murailles douanières, si vingt-cinq monnaies, vingt-cinq clearings et toutes les autres chinoïseries qui les accompagnent s'opposaient aux échanges sur notre maigre territoire!

Dans quelle mesure les Européens sont-ils conscients de cet état de choses? Se rend-on compte que les solutions d'ordre et de liberté, d'ordre dans la liberté que nous venons de développer doivent être réalisées sur le plan européen? Cela ne laissera pas d'impliquer certains renoncements à la souveraineté nationale, sans

lesquels aucune entité économique n'est viable: politique extérieure, monnaie et défense communes. Faut-il rappeler que ce sont ces renoncements, auxquels les cantons ont su consentir en 1848, puis dans une plus forte mesure ultérieurement, qui ont fait la force et la vitalité de la Suisse?

Où en sommes-nous? Les événements de ces dernières semaines ont répondu. L'entrée des armées russes en Pologne a suffi pour que les belles formules, les constructions abstraites de la Conférence de Moscou s'écroulent comme un château de cartes. Pour le moment, Moscou joue en quelque sorte le rôle du marteau et les Etats-Unis celui de l'enclume... et le marteau frappant l'enclume fait beaucoup de bruit!

Mais quel est l'avis de la malheureuse Europe, située entre l'enclume et le marteau? Elle se tait, sur le continent comme en Grande-Bretagne, où même les syndicats trouvent déplacée la réponse pourtant conciliante du gouvernement polonais. L'Europe est moins vivante que jamais. Ah! que nous sommes loin de la « nation européenne » de Julien Benda!

Smuts a dit des vérités qui ne devraient pas nous laisser indifférents. La Grande-Bretagne, qui se sent, avec raison, engagée envers l'U. R. S. S., manifeste une réserve naturelle, conforme d'ailleurs à sa politique traditionnelle qui consiste à ne pas intervenir plus que ses intérêts vitaux ne l'exigent. Mais que va-t-il advenir de l'Europe si elle reste silencieuse et si l'Allemagne, la France et l'Italie doivent, selon Smuts, être rayées du nombre des grandes puissances? Ne se trouvera-t-il donc personne pour élever la voix, pour rappeler, comme en 1814, alors que la France subissait durement les conséquences des erreurs passées, « que la liberté de l'Europe ne peut être sauvée qu'à la condition que la France participe au concert des nations ». La conscience de la solidarité européenne est-elle donc morte?

Les uns ne réagissent pas et les autres réagissent mal. Les uns ont perdu le sens de la communauté des intérêts et les autres, chaque fois qu'une collaboration s'esquisse, craignent qu'elle n'annonce un système de « zones d'influences ». Les uns ne veulent rien sacrifier de leur souveraineté nationale alors que les autres ne voient dans la création d'une unité européenne qu'une occasion d'accroître leur puissance. D'autres enfin veulent avoir leur tranquillité et ne veulent rien savoir de l'Europe, à moins qu'elle puisse être unifiée sans sacrifices.

En admettant encore qu'elle soit possible, cette unité européenne, comme toute création humaine, ne sera pas enfantée sans douleur. Si les hommes avaient toujours cédé à la crainte de voir leurs efforts contribuer finalement à créer des sphères d'intérêts opposés, jamais les communes puis les régions ne se seraient unies, jamais les Etats nationaux ne seraient apparus. Même l'homme le

plus pacifique partagera cette conception. Et ceux qui, pour s'opposer à toute forme de contrainte, se plaisent à citer Jacob Burckhardt, devraient se souvenir qu'il savait distinguer entre ses désirs et la réalité. Bien qu'il ait proclamé que la « puissance est mauvaise en soi » et « qu'elle n'a jamais été assurée sans crime », qu'il ait rappelé que même les efforts les plus idéalistes visent à la puissance et que c'est l'effet du hasard s'il sort parfois de la puissance et de la force brutale un régime de droit plus ou moins acceptable, Burckhardt n'en a pas moins relevé, et très nettement, que « le mal est l'un des éléments de l'histoire universelle ». Et chaque fois que ce mal a établi une puissance quelconque, « l'humanité s'est infatigablement efforcée de la transformer en un ordre, de la rendre légale ».

Pouvons-nous espérer la répétition de cette loi historique? Il ne le semble guère. Le mal a atteint cette fois son paroxysme; il appelle la vengeance. Mais la vengeance n'a jamais rien créé, elle ne créera rien en Europe. Souvenons-nous qu'après la première guerre mondiale l'exaspération était grande contre les fauteurs de désordre. Malgré cela, les rapports se sont rétablis. Nous n'avons pu faire autrement. Pendant ces vingt dernières années, des peuples ont suivi des mauvais bergers. Mais ce n'est pas la première fois dans l'histoire universelle. D'autres peuples ont fait les mêmes et tristes expériences, puis ils se sont assagis.

Si nous voulons éviter que l'Europe ne s'effondre dans la haine, nous, les habitants d'un pays qui a moins souffert que profité de la conjoncture de guerre, nous devons donner l'exemple. Pendant le dernier conflit et les années qui ont suivi, le mouvement ouvrier suisse a su travailler au rapprochement des peuples. Et c'est des peuples qu'il s'agit aujourd'hui. Gardons-nous de les confondre avec ceux qui les gouvernent.

Mais du moment, comme le dit très bien le rapport de la S. d. N., qu'il ne peut y avoir de reprise et d'ordre économiques sans la sécurité politique, nous devons tendre à restaurer et à assurer cette sécurité. Alors, pouvons-nous être moins généreux, moins tolérants que ceux qui seraient justifiés à exercer leur vengeance?

En juin 1943, on pouvait lire les lignes qui suivent dans l'organe illégal du Parti socialiste français:

« La machine militaire allemande doit être radicalement détruite, la puissance de la grande industrie doit être brisée et la grande propriété foncière socialisée. Cette révolution allemande, nous devons la faciliter, la soutenir. En revanche, l'unité de l'Allemagne est un fait historique; en conséquence, nous repoussons tous les projets de partage de l'Allemagne. »

Les Polonais qui luttent dans l'illégalité pour la libération, et qui ont plus de motifs que tous les autres d'exiger des représailles, n'en laissent pas moins parler la voix de la raison:

« Le désir de vengeance, si juste et si compréhensible qu'il apparaisse aujourd'hui, risque, demain, de servir de prétexte pour asservir d'autres nations. Et les méthodes de violence menacent de survivre à la défaite du national-socialisme. Nous devons donc faire taire nos instincts vengeurs et nous plier à l'idéal de la justice internationale. Le peuple polonais ne fait pas la guerre pour assouvir ses besoins de vengeance, mais pour assurer son avenir dans la justice. »

Quant à la revue illégale des syndicats norvégiens, elle affirme que :

« Les nations démocratiques doivent aider à la transformation de l'Allemagne, en soutenant ses éléments démocratiques. Si vraiment nous voulons anéantir le national-socialisme, il faut tout d'abord en extirper les racines sociales, il faut mettre fin à cette dangereuse triplique : grosse industrie, grande propriété foncière et grand état-major. »

Si l'on parvient à détruire rapidement cette triplique, cette conjuration de la grosse industrie, de la grande propriété foncière et du grand état-major, à déposséder les junkers, on aura accompli une profonde révolution et qui contribuera davantage à la pacification et la reconstruction de l'Europe qu'une longue occupation de l'Allemagne (on parle de vingt ans), occupation qui risque de précipiter le continent dans le chaos et d'amener la fin de l'Europe.

Dans un article paru dans un journal hollandais illégal et reproduit dans la revue *Vrij Nederland*, nous lisons :

« Toute tentative d'arrêter le développement économique de l'Allemagne, ou même de morceler le Reich est déraisonnable. Il est indispensable d'intégrer l'Allemagne dans une économie européenne planifiée. »

Mais il est encore d'autres considérations qui nous touchent de plus près. Comme le rappelait dernièrement la *Schweizerische Metallarbeiter-Zeitung*, la souveraineté nationale ne peut être réelle que si les Etats souverains sont forts sur le plan économique.

Pouvons-nous être forts dans ce domaine si nous continuons notre « politique à la petite semaine » et si nous laissons faire les gens qui déclarent avec d'autant de bon sens (mais un semblant de bon sens) que de cynisme : « La Suisse est parvenue par ses seuls moyens à éviter la guerre. De la même manière, elle se tirera d'affaires la paix revenue. Notre appareil de production est intact. Nous sommes capables et travailleurs. Si la guerre est suivie d'un chaos, nous serons assez habiles pour profiter des quelques possibilités qui s'offriront encore ici et là. Et si un nouvel ordre s'établit sans que nous y soyons pour rien, eh bien ! nous nous y adapterons et nous saurons en bénéficier. »

Il se peut que pendant quelques années les événements donnent raison à ce réalisme. Mais sans organisation européenne, et même mondiale, nous nous trouverons de nouveau, un beau jour, en face d'une crise semblable, ou pire, que celle de 1929, en face de difficultés que toute notre habileté sera impuissante à surmonter. Il se peut alors, comme il est dit dans les Ecritures, que nous soyons

pesés et trouvés trop légers. S'il n'a pas une grande mission ou s'il ne collabore pas à une grande tâche, aucun peuple ne peut vivre. Et cette mission apparaît avec évidence :

L'Europe, si nous pouvons nous permettre ce mot, doit devenir helvétique. Notre histoire nous appelle à être les premiers architectes, les premiers ouvriers de la maison nouvelle, de ce continent régénéré dont nous sommes le centre géographique. Notre rôle sera d'autant plus important que seul des vaincus et des humiliés sont appelés à habiter cette maison; cette guerre a déjà exigé tant de sacrifices, qu'au jour de la paix tous l'auront perdue. La dernière phase de ce conflit mondial doit nous inciter à penser à la reconstruction; or, elle n'est possible qu'à la condition que nous travaillions tous ensemble et d'un commun accord. Si nous ne parvenons pas à cet accord, l'Europe périra lentement ou bien elle glisera entre l'enclume et le marteau. Les Européens n'auront alors qu'à subir — de plus ou moins de bon gré — le marteau de celui qui s'entendra à forger. Et il est fort probable que le forgeron ne se souciera guère de nos traditions, de nos idées préconçues et de la « sagesse » qui nous aura menés à la faillite.

Le monde, comme Wendell Willkie le voit.

Le Monde indivisible, tel est le titre suggestif sous lequel Wendell Willkie a réuni ses impressions du périple qu'il a accompli du 25 août au 14 octobre à la demande de Roosevelt. Sur les quarante-neuf jours qu'a duré ce voyage — qui a dépassé d'un quart la circonférence de la planète — Willkie n'en a eu que trente à consacrer à la situation politique, économique et sociale et aux tendances qui se font jour dans le Proche-Orient, en Russie, en Sibérie et en Chine. Malgré cela, il est convaincu d'en savoir davantage et d'avoir des vues plus exactes sur l'avenir de la Russie et de l'immense continent asiatique que tous les hommes d'Etat actuellement au pouvoir. Willkie affirme que tant en Asie que dans les autres continents, le rythme de l'évolution sociale et politique s'accélérera d'étonnante manière. Les progrès de la civilisation en Europe et aux Etats-Unis, si immenses qu'ils aient été au cours des siècles derniers, ne peuvent être comparés aux révolutions économiques qui se succèdent en U. R. S. S. et qui s'annoncent dans toute l'Asie. L'ère qui s'achève a commencé il y a quelque cent ans sous le signe du chemin de fer. Celle qui lui succède progressivement est placée sous le signe de l'avion, qui a permis à Willkie de franchir 50,000 kilomètres en cent soixante heures de vol seulement. Sous cette perspective, les continents et les océans appa-